

Communiqué de presse – 28 février 2017

S'expatrier au Canada... Et si on se lançait ?

Destination très prisée des expatriés français, le Canada ne manque pas d'attraits : un vivier d'emplois et de nombreuses filiales françaises, une qualité de vie reconnue et une sécurité appréciable, sans oublier, bien sûr, une langue commune. **Ainsi, en 2015, on comptait plus de 92 000 inscrits au registre des consulats français au Canada, soit 6% de plus qu'en 2014.** Alors, travailler, étudier ou s'installer dans ce pays, est-ce vraiment le bon choix ? Et quelles démarches entreprendre pour réussir son expatriation ? Les experts du salon « S'Expatrier, Mode d'Emploi », dont le Canada est cette année l'invité d'honneur, livrent à ceux qui ont soif de grands espaces quelques clés pour s'envoler sereinement.

Les Français bienvenus au Canada !

Tout d'abord, il faut savoir que le Canada développe une politique proactive en matière d'immigration, économique notamment, pour favoriser sa croissance. **En 2017, le pays accueillera ainsi 300 000 nouveaux arrivants bénéficiant d'un statut permanent.** Depuis 5 ans, près de 20 000 Français ont franchi le pas de la résidence permanente, près de 60 000 ont participé aux programmes de mobilité mis en place par le gouvernement canadien, quand 50 000 y ont poursuivi des études. À ce jour, la communauté française installée dans ce pays est estimée à 150 000 personnes.

La France représente le **8^e pays source** des résidents permanents au Canada.



Contacts presse : PROFILE !

Mendrika Rabenjamina-Lozat – mrabenjamina@agence-profile.com - 01 56 26 72 24 – 06 18 28 56 39
Charlotte Philippe – cphilippe@agence-profile.com - 01 56 26 72 14



Favoriser la mobilité des francophones

Et le Canada est demandeur. **Dans ce pays, le français est parlé par près de 10 millions de personnes et constitue la langue maternelle de près de 7,3 millions d'individus**, soit 22% de la population globale. Pour faire vivre cette francophonie à travers le pays, le Canada a mis en place un volet « Mobilité francophone ». Grâce à lui, toute personne ayant le français comme langue d'usage peut facilement obtenir un permis de travail temporaire, en dehors de la province de Québec. Pour être éligible, il faut disposer d'une offre d'emploi ou d'une promesse d'embauche à un poste de gestion, un poste professionnel ou un emploi technique ou spécialisé.

« Entrée express » est le système de gestion des demandes au titre des programmes d'immigration économique pour les provinces et territoires autres que le Québec.

Un programme spécifique pour les travailleurs temporaires

Beaucoup d'expatriés passent un an ou deux dans le pays, le temps d'acquérir une expérience professionnelle, qu'ils pourront valoriser à leur retour. **La grande majorité de ces travailleurs temporaires venus de France a moins de 35 ans et participe à l'initiative Expérience Internationale Canada (EIC), qui permet à des jeunes issus des 33 pays de voyager et de travailler là-bas. Pour la France, 15 500 permis ont été délivrés en 2016.** Les participants ont le choix entre trois catégories : Vacances-travail, Jeunes professionnels et Stage coop international.

Pour en savoir plus sur ce programme et les critères d'éligibilité, consultez le site www.cic.gc.ca/IEC-EIC.



Contacts presse : PROFILE !

Mendrika Rabenjamina-Lozat – mrabenjamina@agence-profile.com - 01 56 26 72 24 – 06 18 28 56 39
Charlotte Philippe – cphilippe@agence-profile.com - 01 56 26 72 14

S'installer durablement au Canada

La résidence permanente est un statut qui permet de bénéficier de la plupart des avantages offerts aux citoyens canadiens. Puis, après 4 ans, un expatrié pourra demander la citoyenneté canadienne. Contrairement à d'autres pays, inutile de passer par un statut temporaire avant de faire cette requête.

De plus, en matière d'immigration économique, la transition entre les statuts de résident temporaire et permanent est simplifiée pour certaines catégories d'individus. Mieux vaut donc se renseigner, avant de partir !

Quels critères remplir pour quels candidats ?

Dans la plupart des cas, pour obtenir un permis de travail temporaire au Canada, il faut au préalable avoir un contrat de la part d'un employeur du pays. Pour une demande de résidence permanente, la sélection repose sur une analyse de la capacité à s'établir dans ce pays et à participer activement à sa vie économique.

Pour cette raison, les critères examinés sont :

- Les compétences en français et en anglais
- L'expérience de travail qualifié
- Les études
- L'âge
- L'adaptabilité (niveau linguistique du conjoint, travail ou études effectués antérieurement au Canada par le candidat ou son conjoint, parenté au Canada, offre d'emploi réservée...)

Pour évaluer son admissibilité en ligne, rendez-vous sur le site d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) : <http://www.cic.gc.ca/ctc-vac/avant-de-commencer.asp>

* Les statistiques complètes 2005/2015 concernant les résidents permanents et temporaires sont disponibles sur le site d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) :

<http://www.cic.gc.ca/Francais/ressources/statistiques/index.asp>



Contacts presse : PROFILE !

Mendrika Rabenjamina-Lozat – mrabenjamina@agence-profile.com - 01 56 26 72 24 – 06 18 28 56 39
Charlotte Philippe – cphilippe@agence-profile.com - 01 56 26 72 14



Prévoyance Santé Emploi Fiscalité Retraite

S'Expatrier

Mode d'emploi

Vendredi 10 mars 2017
Cité Universitaire de Paris

À propos de S'Expatrier, mode d'emploi » - le 10 mars 2017

« S'Expatrier, mode d'emploi » se propose de répondre à toutes les questions essentielles avant de partir : emploi, fiscalité, famille, retraite, patrimoine... On pense à tout grâce à la présence d'experts sur le salon. Les visiteurs pourront échanger avec [l'Assurance retraite](#) (Cnav, Carsat), la [Caisse des Français de l'Étranger](#) (CFE), le [CLEISS](#) (Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale), la [DRESG/DGFiP](#) (Direction des résidents à l'étranger et des services généraux / Direction générale des finances publiques), le [Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International](#) (MAEDI), le groupe [Humanis](#) (groupe de protection sociale), les [Notaires de France](#).

VENDREDI 10 MARS 2017 « S'EXPATRIER, MODE D'EMPLOI »

Entrée libre – 9h-18h – Maison internationale de la Cité universitaire

17 boulevard Jourdan 75014 Paris

(RER B / Cité universitaire – bus 21, 67, 88 et PC1 – T3/Cité universitaire)

Suivre les actualités de S'Expatrier, Mode d'emploi :

SExpatrierModeDEmploi

 S_expatrier

www.expatriermodedemploi.org



Contacts presse : PROFILE !

Mendrika Rabenjamina-Lozat – mrabenjamina@agence-profile.com - 01 56 26 72 24 – 06 18 28 56 39

Charlotte Philippe – cphilippe@agence-profile.com - 01 56 26 72 14



LES CHIFFRES-CLÉS DE L'EXPATRIATION DES FRANÇAIS



*Ministère des affaires étrangères et du Développement International 2015

** Selon un décret du 12 janvier 2017, chiffres au 31 décembre 2016



Contacts presse : PROFILE !

Mendrika Rabenjamina-Lozat – mrabenjamina@agence-profile.com – 01 56 26 72 24 – 06 18 28 56 39

Charlotte Philippe – cphilippe@agence-profile.com - 01 56 26 72 14